



Bilan d'activités 2007

Validé à l'Assemblée plénière du 27 mars 2008

Le bilan d'activités 2007 du Conseil de développement a été débattu et validé en Assemblée plénière le 28 mars 2008. Il est présenté au bureau communautaire le 11 juin 2008 et sera transmis au Conseil communautaire de Plaine Commune.

2007 est une année marquée par un processus de co-élaboration avec la communauté et l'organisation des Rencontres nationales des Conseils de développement

Le Conseil de développement a pris sa place dans le processus et la démarche participative à l'échelle de l'agglomération. Il a également partagé ses pratiques en matière de démocratie participative avec les Conseils de développement de France.

Sommaire

Les activités du Conseil de développement de 2004 à 2007

1- En 2007, 9 axes de travail et 4 contributions

- Le budget de Plaine Commune
- l'habitat
- l'emploi et le développement économique
- La culture
- Les transports et les déplacements
- Le territoire
- Le suivi des avis du Conseil de développement

2- Faire connaître le Conseil de développement et ses travaux

3- Les 8es Rencontres nationales des Conseils de développement à Plaine Commune

- La Coordination nationale des Conseils de développement
- L'organisation des 8es Rencontres nationales

4- Composition du Conseil de développement

5- Les moyens et le budget 2007 du Conseil de développement

- Organisation
- Moyens financiers

Annexes

- La motion des 8es Rencontres nationales des Conseils de développement
- Les textes de restitution des slameurs des ateliers des 8es Rencontres

Les activités du Conseil de développement de 2004 à 2007

Initié aux Assises de Plaine Commune en mai 2003, le Conseil de développement est mis en place à l'automne suivant. Après une année d'expérimentation en 2004, le Conseil de développement de la Communauté d'agglomération est créé le 16 mars 2005 par le conseil communautaire. Françoise CARAYON est désignée Présidente par le Président de Plaine Commune.

Les membres qui composent le Conseil de développement ont trouvé le rythme, dans une éthique de la discussion, pour travailler ensemble dans le respect de leurs spécificités et de leurs différences. Le Conseil de développement a mobilisé près de 85 personnes depuis 2004.

En moyenne annuelle, le Conseil de développement est composé de 50 personnes. 43 % des membres du Conseil en 2007 sont présents depuis 2004 et constituent le noyau dur de l'instance. Pour autant, le Conseil de développement n'a pas encore réussi à atteindre l'objectif de 80 membres, dont 8 personnes qualifiées.

En trois ans, une dynamique s'est créée autour de la construction du projet d'agglomération et pour une identité communautaire.

Le Conseil de développement a produit 14 avis et contributions depuis 2004. Il a émis des contributions pour la majorité des Plans communautaires sur l'habitat, l'emploi, le projet de territoire avec l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), et les transports. Parallèlement, comme chaque année, le Conseil de développement émet un avis sur le budget de l'agglomération.

Le Conseil de développement a répondu à **8 saisines de Plaine Commune**, dont 4 sur le budget de la Communauté. Il s'est **autosaisi pour 6 contributions**, sur l'emploi à 3 reprises, sur la résorption de l'habitat insalubre dans le prolongement d'une saisine, et sur 2 grands projets (l'organisation des Jeux Olympiques en 2012 et le centre aquatique olympique).

Il faut, en moyenne, **1 an et 9 séances de travail pour produire une contribution.** Un minimum de 2 séances est nécessaire pour l'appropriation du sujet et l'élaboration du questionnement du Conseil et 2 séances pour la rédaction de la contribution.

Pour l'élaboration de ces contributions, le Conseil de développement a sollicité **35 auditions** d'élus et de responsables de l'administration communautaires ou de personnes référentes sur le sujet de réflexion.

Depuis la création du Conseil de développement, la façon de produire les contributions a évolué. Les allers et retours et les échanges constructifs avec la Communauté ont permis d'enclencher un processus de co-élaboration des avis et contributions du Conseil de développement, dont les avis sur le budget.

De même, suite à la demande du Conseil de développement, les membres sont invités aux initiatives organisées par la Communauté. Ainsi, cela nourrit les réflexions des membres.

Enfin, dans son fonctionnement interne, le Conseil s'est adapté pour produire les contributions avec la création de groupes de travail ponctuels (sur le SCOT, le SDRIF, les solidarités et les territoires) ou l'élargissement des groupes de travail à l'ensemble des membres (sur le plan local des déplacements). De même, l'assemblée plénière discute une fois sur la contribution finalisée (contre 2 auparavant) et laisse plus de responsabilités aux groupes de travail.

Le Conseil de développement a également innové pour le partage de ces contributions. Systématiquement présentés aux bureaux communautaires et mis en ligne sur l'espace Internet, les travaux du Conseil ont été partagés avec la population dans le cadre des Rendez-vous du Conseil organisés à partir de 2005 dans les villes. Par ailleurs, la contribution du Conseil de développement sur le projet de territoire a été partagée pendant les forums de Plaine Commune en 2007.

Parallèlement, les travaux du Conseil ont également été associés au processus et dossier d'enquêtes publiques concernant le projet de territoire et les déplacements sur Plaine Commune. A l'échelle de la Région, le Conseil de développement a partagé sa contribution au projet de territoire avec ses homologues franciliens et le Conseil Economique et Social d'Ile de France.

Enfin, les pratiques et travaux ont été partagés avec les 77 Conseils de développement de France présents au 8es Rencontres nationales des Conseils de développement organisées par le Conseil de développement de Plaine Commune.

Parallèlement à la production de contributions, le Conseil de développement est attentif aux suivis et à la prise en compte de ses travaux.

1- 9 axes de travail et 4 contributions en 2007

9 sujets de réflexion et de contribution ont mobilisé les membres du Conseil de développement en 2007 :

- le budget communautaire de l'année 2008 ;
- la résorption de l'habitat insalubre ;
- les services à la personne ;
- l'éco-développement ;
- les transports et les déplacements dans le cadre du Plan local des déplacements ;
- l'identité communautaire ;
- l'accès de la culture à tous ;
- le projet de Centre aquatique olympique ;
- les solidarités et les territoires.

Ils ont donné lieu à 4 avis et contributions, finalisés et présentés aux Bureaux communautaires en 2007.

1-1 L'avis sur le budget de Plaine Commune

C'est le cinquième budget communautaire qui est examiné par le Conseil de développement depuis 2004. La saisie de Plaine Commune se fait conformément aux engagements de la Charte de fonctionnement de la communauté d'agglomération du 17 octobre 2002. La démarche de co-élaboration engagée en 2006 a été renforcée.

L'avis sur le budget 2008 de Plaine Commune, préparé en 2007, a été présenté au Bureau communautaire en novembre 2007. Le processus mis en place pour la préparation du budget 2008 ouvre des perspectives nouvelles dans le domaine de la démocratie participative.

Le Conseil de développement souhaite également que les démarches d'élaboration des budgets participatifs se généralisent à l'ensemble des 8 villes de la Communauté.

Enfin, pour faciliter l'appropriation d'un sujet complexe, un document de synthèse pédagogique destiné à tous les membres du Conseil de développement est en préparation. Il fait suite à une demande formulée en assemblée plénière pour permettre de maîtriser le contexte budgétaire et ses enjeux au moment de l'adoption d'un avis.

1-2 L'habitat

Le Conseil de développement s'est autosaisi sur la résorption de l'habitat insalubre, sujet qu'il considérait insuffisamment pris en compte dans le Plan Local de l'Habitat Communautaire (P.L.H).

Dans son avis sur le P.L.H émis en 2004, le Conseil de développement pointait comme prioritaire la nécessité d'offrir des logements de qualité et diversifiés pour les habitants du territoire. Il souhaitait que Plaine Commune « se donne les moyens financiers et techniques d'une politique active de suppression de l'habitat indigne » et « accélère le programme de renouvellement urbain des cités les plus dégradées et denses ».

La contribution sur la résorption de l'habitat insalubre, comportant 9 pistes de réflexion, questionnement et propositions, a été présentée au bureau communautaire de mai 2007. Au même bureau, l'échange a été suivi d'une présentation par Plaine Commune de l'état de la réflexion sur « l'amélioration de l'habitat privé et l'éradication de l'habitat indigne ».

1-3 L'emploi et le développement économique

L'année 2007 a été consacrée à l'élaboration de propositions sur **les services à la personne et l'éco-développement**, activités considérées comme potentiellement porteuses d'emplois localement. Ces deux auto-saisines font suite au 1^{er} avis élaboré dans le cadre d'une auto-saisine, sur « le développement local intégré, de nouvelles filières d'emploi et de formation et la lutte contre les discriminations » en janvier 2006.

Les deux contributions, élaborées de façon concomitante, ont été finalisées en décembre 2007 pour être présentées au bureau communautaire en février 2008.

1-4 La culture

Le Conseil de développement a travaillé des propositions pour favoriser l'accès à la culture pour tous, se donner une identité communautaire par la culture, et renforcer l'appropriation par les habitants du patrimoine culturel des villes de Plaine Commune.

Une contribution sera présentée en 2008.

1-5 Les transports et les déplacements

La Communauté a saisi le Conseil de développement en août 2006 pour « qu'il participe à la réflexion menée pour l'élaboration du Plan Local des Déplacements (P.L.D.) et qu'il fasse part de son avis, de ses remarques et suggestions sur les propositions qui vont être faites ».

Le Conseil de développement a apporté sa contribution sur 4 points de vigilance sur lesquels il attire l'attention de la Communauté d'agglomération et des instances régionales en charge des transports et des déplacements :

- rendre la ville aux piétons et encourager l'usage du vélo,
- une politique tarifaire plus juste et l'engagement ferme pour davantage de transports en commun et de meilleure qualité,
- résoudre les problèmes de stationnement,
- cantonner les poids lourds et le trafic de transit sur les autoroutes existantes et améliorer la sécurité routière.

La contribution sur le P.L.D, comportant 20 propositions a été présentée au bureau communautaire de juin 2007. La contribution du Conseil de développement a été annexée au dossier d'enquête publique de Plaine Commune.

1-6 Le territoire

Sur le **projet de territoire**, le Conseil de développement a poursuivi le travail et l'échange jusqu'à l'approbation définitive du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** et en particulier pendant l'enquête publique prévue au printemps 2007.

La contribution sur l'élaboration du SCOT, finalisée et présentée au bureau communautaire en novembre 2006, a été présentée au commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique sur le SCOT de Plaine Commune à l'Assemblée plénière de mars 2007.

Dans le même esprit, la contribution a été partagée avec la population à l'occasion :

- des rendez-vous du Conseil de développement organisés à l'Île Saint-Denis en janvier 2007,
- du forum de Plaine Commune organisé en mars 2007 sur le projet de territoire.

Plaine Commune, en réponse à la contribution sur le SCOT, a intégré des propositions au projet de territoire avant son adoption définitive. La communauté souhaite associer le Conseil de développement à la « gouvernance » du SCOT et pour l'approfondissement de certains sujets tels la politique autour des équipements et des modes de vie.

Par ailleurs, l'échange sur le projet de territoire communautaire s'est poursuivi à l'échelle de la Région Ile de France avec l'élaboration du Schéma d'Aménagement de la Région Ile de France (SDRIF). Ainsi ont été organisées :

- une audition et un temps de travail sur le SDRIF,
- une 1^{ère} rencontre francilienne des Conseils de développement en partenariat avec le Conseil de développement de Saint-Quentin en Yvelines et le Conseil économique et Social Régional (CESR) d'Ile de France.

Parallèlement, le Conseil a travaillé en 2007, au sein du groupe territoire sur :

- la perception au quotidien par la population du « plus » communautaire,
- des propositions permettant aux habitants d'acquérir une identité communautaire.

Une réflexion a débuté sur :

- la densification,
- la métropole parisienne et le projet de Grand Paris.

Ces sujets feront l'objet de contributions en 2008.

La majorité du travail consacré aux contributions est élaborée dans 6 groupes de travail. En 2007, les membres se sont réunis à 43 reprises (soit le même volume qu'en 2006) sur **le budget (6), l'habitat (5), l'emploi (10), les transports et les déplacements (6), la culture (9) le projet de territoire (4)** et ponctuellement sur le **SDRIF (1), les solidarités et les territoires (1)** et le **centre aquatique olympique (1)**.

Parallèlement, et à la demande du Conseil de développement pour alimenter leurs points de vue, les membres ont souvent été associés aux initiatives organisées par Plaine Commune ou auxquelles elle participe (conférence intercommunale, forums et colloques, congrès de l'ADCF, signatures du Contrat Territorial de Renouveau Urbain et du Contrat sur l'environnement).

Chaque avis ou contribution élaboré en groupes de travail est validé en Assemblée plénière.
L'Assemblée plénière s'est réunie à 6 reprises tous les 2 mois.

Elle décide collectivement des thèmes sur lesquels le Conseil de développement va s'investir au-delà des saisies de Plaine Commune. En 2007, l'Assemblée a également été un lieu d'échanges et de travail sur le thème des 8es Rencontres nationales des Conseils de développement, « les solidarités et les territoires ».

La dernière Assemblée plénière de l'année 2007 a été pour partie consacrée à un échange avec le Président de la Communauté d'Agglomération.

Enfin, **pour l'organisation** du Conseil de développement, **l'équipe d'animation** s'est réunie à 9 reprises. En 2007, elle a été particulièrement mobilisée sur l'organisation des 8es Rencontres nationales des Conseils de développement. Parallèlement, pour échanger sur nos pratiques mutuelles entre Conseils de développement et faire connaître largement nos instances, le Conseil de développement de Plaine Commune s'est réuni avec la **Coordination nationale** à 7 reprises dans l'année 2007.

Le suivi des avis du Conseil de développement

Le Conseil de développement est attentif aux suites données à ses contributions. Des rencontres formalisées entre les Elus et le Conseil de développement avaient été proposées en 2005 pour faire le point sur la prise en compte des avis et être informé des actions et des démarches entreprises par l'agglomération.

Un processus de co-élaboration et d'aller-retour sur la suite des avis émis par le Conseil de développement s'est enclenché. En 2007, plusieurs échanges ont eu lieu :

- avec l'élu délégué à l'emploi et l'administration de Plaine Commune pour un point d'étape sur le Plan Communautaire sur l'Emploi en lien avec la contribution du Conseil de développement transmise en 2005,
- avec l'administration de Plaine Commune, sur l'état d'avancement du Plan Local pour l'Habitat en lien avec la contribution du Conseil de développement sur le sujet,
- avec l'élu en charge des finances et l'administration pour l'avis sur le budget 2008 de Plaine Commune qui s'est construit dans le cadre d'un échange régulier,
- avec l'élu en charge du SCOT, dans le cadre de sa réponse sur la prise en compte des propositions du Conseil de développement et la suite du travail à mener avec la communauté,
- avec le Président de la Communauté et les membres du Conseil de développement en Assemblée plénière sur les réflexions et contributions du Conseil.

2- Faire connaître le Conseil de développement et ses travaux

Les avis et contributions du Conseil de développement doivent être connus des élus, de la population et des instances concernées par les thèmes de contributions.

Les contributions ainsi que le bilan d'activités du Conseil sont systématiquement présentés aux **bureaux communautaires**. Certaines sont annexées aux dossiers présentés au **Conseil communautaire** (l'avis sur le budget) ou présentés (le bilan d'activités du Conseil de développement).

Certaines, comme la contribution au PLD, sont annexées aux dossiers d'**enquête publique** ou présentées aux Commissaires enquêteur (contribution au SCOT).

L'ensemble des documents produits par le Conseil sont disponibles sur le **site Internet** de Plaine Commune.

Un **Rendez-vous** à l'Île Saint-Denis s'est tenu en janvier 2007. La poursuite des Rendez-vous du Conseil de développement dans les villes tels qu'ils étaient prévus au rythme de trois par an n'a pas pu s'effectuer cette année, le Conseil étant mobilisé sur l'organisation des Rencontres nationales des Conseils de développement. Ces temps d'échanges avec la population seront repris en 2008.

Le Conseil de développement doit également de se faire connaître auprès des **agents de l'administration communautaire**. L'instance a été présentée à une réunion des cadres de la Communauté et pendant le forum des métiers organisé en mars 2007. A cette occasion, un quizz sur le Conseil de développement et un panneau d'information ont été élaborés. Il s'agit notamment d'informer sur les thèmes de réflexions en cours et d'expliquer le travail de l'instance.

Le Conseil de développement est en effet être attentif à ne pas confondre la participation du Conseil à l'élaboration des politiques communautaires avec la nécessaire concertation des habitants de Plaine Commune sur les projets. Dans le cadre d'échanges de pratiques, à l'initiative de la mission démocratie de Plaine Commune, l'animatrice du Conseil rencontrent les agents en charge d'animer la démocratie locale dans les villes afin de leur faire connaître les travaux du conseil.

Le Conseil de développement a participé à plusieurs **rencontres et colloques** concernant la démocratie et la place des Conseils de développement dans cette démarche participative :

- Au forum de Plaine Commune, le 9 et 10 mars 2007, sur le projet de territoire ;
- Au Conseil économique et Social Régional (CESR) d'Île de France, le 12 mars 2007, sur le SDRIF - rencontre francilienne des Conseils de développement d'Île de France organisée en partenariat avec le Conseil de développement de Saint-Quentin en Yvelines ;
- Aux 8es rencontres nationales des Conseils de développement à Plaine Commune, en novembre 2007.

3- les 8es Rencontres nationales des Conseils de développement

La candidature du Conseil de développement de Plaine Commune pour organiser les 8es Rencontres nationales en novembre 2007 sur le thème des « solidarités et des territoires » a été retenue dans le cadre de la Coordination nationale.

La Coordination nationale des Conseils de développement

Le Conseil de développement de Plaine Commune est membre de la Coordination nationale des Conseils de développement depuis 2005. Cette année, il a participé activement au réseau national des Conseils de développement.

En 2007, le Conseil de développement de Plaine Commune a assuré la co-animation de la Coordination nationale avec le Conseil de développement de Saint-Quentin en Yvelines (Codesqy). 7 réunions de la Coordination nationale ont été organisées à Plaine Commune.

Le Conseil de développement de Plaine Commune a trouvé les formes pour une élaboration collective des 8es Rencontres nationales, dont il avait la charge.

Par ailleurs, l'année 2007 a permis de formaliser le mode de fonctionnement de la Coordination nationale dans une charte, adoptée aux 8es Rencontres. Elle vise à mutualiser les travaux des Conseils et promouvoir leurs pratiques en matière de démocratie participative.

En 2008, le Conseil de développement a la responsabilité d'animer la Coordination dans le cadre d'un comité d'animation.

L'organisation des 8es Rencontres nationales des Conseils de développement

Les 8es Rencontres nationales des Conseils de développement ont été organisées les 29 et 30 novembre 2007 par le Conseil de développement de Plaine Commune avec le soutien de la Communauté. Elles ont été préparées collectivement avec 17 Conseils de développement de la Coordination nationale sur le thème des « Solidarités et des territoires ».

Les Rencontres ont réuni 77 Conseils de développement de France et 300 personnes.

Une diversité de Conseils était représentée avec 33 % de Conseils de Communautés d'Agglomération, 25 % de Pays, 16% de Communautés de Communes ou de Communautés Urbaines et 15 % de Communautés et de Pays.

Quelques partenaires du réseau des démarches participatives étaient représentés, tels que le Conseil Economique et Social de la Région Ile de France, l'ADELS ou l'UNADEL, l'union des comités de quartiers de Nîmes, des démarches quartier, ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignations avec sa filiale Mairie Conseils. Pour la réalisation de l'espace des solidarités entre Conseils de développement et leur représentation cartographique, le Conseil de Plaine Commune s'est appuyé sur les Ressources documentaires d'ETD.

A travers les visites du territoire et les échanges d'expériences de solidarités, certains Conseils ont pu exprimer leurs découvertes d'un territoire différent de celui véhiculé par les médias et sont repartis avec une autre image de notre territoire.

Ces Rencontres ont permis l'échange de pratiques entre Conseils et le débat sur le thème partagé avec la Communauté d'agglomération des « solidarités et des territoires ».

Plusieurs éléments ressortent de ces rencontres :

- L'échange de pratiques et de savoir-faire

28 Conseils, dont celui de Plaine Commune se sont présentés. Au-delà de leurs diversités, quelles que soient les communautés d'appartenance et la taille du territoire, les Conseils de développement font preuve de créativité dans le processus de démocratie participative.

Sur la base de leurs contributions, ils ont confronté leurs méthodes : par exemple Nantes Métropole avec sa contribution à l'Agenda 21 de la Communauté urbaine ; le Grand Lyon avec les Conseils de développement des territoires périphériques appelés à partager leurs réflexions sur les enjeux métropolitains ; Lille métropole avec la coopération transfrontalière menée avec leurs homologues Flamands et Wallons et Dunkerque Grand littoral avec ses travaux sur la gestion et la maîtrise de l'eau.

Un temps d'échanges a été consacré à la communication et l'évaluation des Conseils de développement et à leur mode de fonctionnement.

Certains Conseils de développement tiennent une place particulière comme animateur de débat public. Sur la base d'un positionnement ouvert et indépendant, ils fournissent des éclairages différents sur l'élaboration des politiques publiques et la façon de mettre les sujets en débat dans une démarche de démocratie participative.

L'évaluation des Conseils de développement est le thème proposé pour les prochaines Rencontres nationales prévu en 2009. Les 9es Rencontres seront marquées par le 10^{ème} anniversaire de nombreux Conseils de développement créés par la loi Voynet de 1999.

La mutualisation des expériences a permis d'initier le travail en réseau des Conseils de développement, que la Coordination nationale souhaite poursuivre. Elle a également mis en évidence l'importance des réseaux régionaux de Conseils de développement, qui ont été par ailleurs de réels relais pour la préparation collective des Rencontres.

Les coopérations se font à toutes les échelles du territoire, à partir du point de vue des Conseils de développement depuis le territoire vécu. Ils travaillent par-delà les limites administratives pour coopérer avec d'autres territoires.

Ces coopérations se font également avec des partenaires : associations, Conseils Economiques et Sociaux Régionaux (CESR) et le réseau de la démocratie participative.

- La richesse des débats sur le thème des « solidarités et des territoires »

La capacité de « vivre ensemble » est une des conditions de la solidarité et interpelle la façon dont nous vivons en société. Les Conseils de développement nous permettent de dépasser nos propres territoires, qu'il s'agisse du quartier ou de la ville. Ainsi, depuis leur expertise du quotidien, les membres des Conseils participent aux politiques publiques.

Pendant ces 8es Rencontres pour la démocratie participative, les Conseils de développement, acteurs des solidarités, ont fait preuve d'intelligence collective et ont été force de propositions pour plus de solidarités sur les territoires.

Ils ont partagé leurs contributions aux grands débats d'aménagement et de développement du territoire en y associant les questions de solidarités.

Ils ont interpellé de façon transversale, dans le souci d'un développement durable, l'organisation souvent fragmentée des compétences des collectivités et administrations, alors que la solidarité concerne toutes les politiques publiques dans les domaines du social, de l'emploi, de l'urbanisme, du logement, de la culture, du sport, des transports, etc.

La qualité du cadre de vie, liée au développement d'espaces verts et d'espaces publics, a été pointée comme un facteur de développement des solidarités.

Les Conseils de développement sont en capacité d'apporter une réflexion et des propositions d'actions pour développer la solidarité, notamment en étant à l'écoute de toutes les composantes de la société civile, y compris les plus « invisibles », les « sans voix ».

La solidarité doit se vivre également entre territoires. A ce titre les Conseils doivent s'ouvrir et se mobiliser non seulement avec les territoires voisins mais aussi pour les solidarités internationales. La valeur première de cette mobilisation est la réciprocité.

En mettant l'accent sur la concertation pour l'élaboration des projets de territoires, ils permettent la construction d'un projet de territoire solidaire. En effet, la dynamique de développement d'un territoire sera d'autant plus forte que ce territoire sera plus solidaire.

La communication et la restitution des 8èmes Rencontres

En support des Rencontres, un programme, des affiches et 28 panneaux de présentation des Conseils de France ont été élaborés.

La restitution des travaux en ateliers à laquelle les élus communautaires ont été conviés, a été réalisée en « duo » par les membres des Conseils de développement et des artistes slameurs de l'association de « la dame de cœur » (annexée au bilan).

Mise en débat, la restitution a fait l'objet d'une motion des Conseils de développement présents, annexée au bilan et transmise aux maires des 8 villes au lendemain des Rencontres.

Une restitution de l'évènement a fait l'objet d'un gros plan dans le journal de Plaine Commune et d'articles dans la gazette des Communes et les lettres du Secteur public et de la Caisse des Dépôts et Consignations (Localtis). Les actes de ces journées seront édités en 2008. Les premiers éléments de restitution sont disponibles sur le site internet du Conseil.

4- Composition du Conseil de développement

En 2007 le Conseil de développement est composé de 53 membres. Depuis sa création, le conseil fonctionne avec en moyenne 50 membres.

Année	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de participants	44	45	50	52	53

Depuis 2004, 85 personnes ont participé aux travaux du Conseil de développement.

Le renouvellement des membres représentent une dizaine de personnes par an. 43 % des membres présents en 2007 sont arrivés au Conseil de développement en 2004.

Avec le renouvellement et l'arrivée de nouveaux membres, le Conseil veille à construire la mémoire de ses avis et contributions. Il s'agit de transmettre aux nouveaux venu(e)s l'information et la connaissance accumulée qui a permis la construction de ses points de vue.

La parité entre les hommes et les femmes progresse régulièrement.

Les femmes représentaient 36 % du Conseil de développement en 2005, 40 % en 2006 et 43 % en 2007.

Parité femmes/hommes (31.12.2007)

Femmes	23	43 %
Hommes	30	57 %
TOTAL	53	100%

Répartition Actifs/Retraités

Actifs	38	72 %
Retraités	15	28 %
TOTAL	53	100%

La proportion d'actifs est en augmentation constante. De 66 % en 2005, elle passe à 70 % en 2006 et 72 % en 2007.

Cette particularité du Conseil guide son fonctionnement avec la majorité des réunions des groupes de travail, équipe d'animation et assemblées plénières en soirée.

L'objectif est que le Conseil de développement soit constitué à terme et le plus rapidement possible de 80 membres.

Composition des familles

Familles	Nombre	Nombres prévus	% pourvus
Acteurs participant à la vie collective de la ville (organismes, associations)	26	30	87 %
Acteurs issus du monde économique	10	14	71 %
Acteurs issus du monde du travail	7	14	50 %
Acteurs issus des services publics locaux	9	14	64 %
Personnalités qualifiées	1	8	13 %
TOTAL (au 31 12 2007)	53	80	66 %

La représentativité des différentes familles est assurée en proportion, avec une légère surreprésentation des acteurs issus du monde associatif et une sous représentation du monde du travail.

Seul 13 % des personnes qualifiées est pourvu.

Zone de rayonnement des participants au Conseil de développement

Le Conseil est attentif au reflet de la diversité des villes. Pour autant, il souhaite privilégier le nombre de participants et l'accueil de nouveaux membres au critère géographique afin de conserver des échanges, reflets de la diversité des points de vue.

ZONE DE RAYONNEMENT	Membres	en %	Population (INSEE 2005)	En % comparé à la population de la C.A.
Aubervilliers	7	14 %	73 300	22 %
Epinay-sur-Seine	6	12 %	49 800	15 %
Ile-Saint-Denis	2	4 %	7 209	2 %
La Courneuve	3	6 %	36 900	11 %
Pierrefitte-sur-Seine	4	8 %	26 400	8 %
Saint-Denis	20	39 %	95 800	29 %
Stains	8	15 %	34 200	10 %
Villetaneuse	1	2 %	11 376	3 %
TOTAL Villes	51	100%	333 985	100 %
Agglomération	2			
	53			

En effet, quelle que soit l'origine géographique des membres, leurs réflexions sont en majorité d'emblée posés à l'échelle communautaire.

Rayonnement sur les Villes	43	81 %
Rayonnement sur l'Agglomération	10	19 %
TOTAL des membres du Conseil de développement	53	100 %

19 % des membres rayonnent sur l'agglomération. En majorité, cela est lié au fait que leur activité, bien que localisée sur une ville, s'exerce à l'échelle de Plaine commune.

Plus rare sont les cas où un membre habite dans une ville de l'agglomération et travaille dans une autre.

Aujourd'hui, le Conseil de développement a des difficultés pour alimenter 6 thèmes de réflexion différents et faire fonctionner 6 groupes de travail avec 53 membres, d'où la nécessité d'être rapidement composé de 80 membres.

La présence du Conseil de développement lors des forums de Plaine Commune, des fêtes dont celle de « Seine Commune » ou organisées à l'initiative des villes, permet de faire connaître cet espace de concertation et incite de nouvelles personnes à le rejoindre.

En 2007, l'instance a été présente à Aubervilliers et Epinay-sur-Seine à la fête de « Seine Commune » organisée par la Communauté. De même, elle a tenu un stand à la fête des Associations organisée par la Ville d'Aubervilliers.

Enfin le Conseil de développement s'est présenté au forum de Plaine Commune organisé les 9 et 10 mars 2007. Cela a été l'occasion de se présenter à la population mais également aux agents des Villes et de la Communauté, relais d'information auprès de la population. Ainsi, le Conseil avait un stand au « Forum des services communautaires ». A cette occasion, un panneau d'information a été créé en lien avec la mission démocratie locale ainsi qu'un quizz sur le Conseil de développement. Enfin, il a participé au film sur les métiers et les compétences de la Communauté réalisé dans le cadre du projet d'administration de Plaine Commune. Le métier lié au processus de démocratie participative est présenté en mettant l'accent sur l'information à transmettre aux membres du Conseil de développement sur les projets de l'agglomération et la nécessité de faire connaître et partager les avis.

Les membres sont d'importants relais d'information pour inciter d'autres personnes à rejoindre le Conseil de développement. La création du 4 pages « Le Conseil de développement se présente », créé pour l'occasion des 8es Rencontres nationales des Conseils de développement, est un outil utile et pratique à diffuser. Parallèlement, les personnes peuvent être candidats par le biais du site internet.

5- Les moyens et le budget 2007 du Conseil de développement

Organisation

L'organisation du Conseil de développement est assurée par une animatrice et une assistante. Le service a accueilli trois stagiaires en 2007, étudiants à l'université de Paris 8 à Saint-Denis et à l'Institut Politique d'Aix en Provence. L'organisation des Rencontres nationales des Conseils de développement a nécessité le renfort d'une personne à 70 % sur 6 mois (dont 4 mois en 2007).

Le budget

Le budget du Conseil de développement de Plaine Commune a été exceptionnellement doublé en 2007, pour assurer l'organisation des 8es Rencontres nationales.

Le budget du Conseil de développement a été majoritairement consacré aux 8es Rencontres, les dépenses de fonctionnement courant (fournitures de bureau) et de communication (Rendez-vous, conception et impression de dossiers du Conseil) ayant été anticipée en 2006.

Ainsi 90 % du budget ont été consacrés aux 8es Rencontres et 10 % au fonctionnement du Conseil de développement pour les dépenses de restauration, moments de convivialité organisés après les groupes de travail, Assemblées plénières et équipe d'animation qui se tiennent tous en soirée. L'accueil et l'animation de la Coordination nationale sont intégrés dans ce poste de dépenses.

La charge nette des 8es Rencontres est de 59.395 euros. Les dépenses sont restées dans le cadre budgétaire estimé à 60.000 euros au budget 2007. Compte tenu d'une participation plus importante des Conseils de développement aux Rencontres, les recettes initialement estimées à 15.000 euros sont de 15.746 euros.

Les dépenses des Rencontres se répartissent principalement en 3 postes :

- la location des salles à « l'Usine fabrique d'évènement » pour les débats et à l'Académie Fratellini pour la soirée spectacle (38 %),
- les repas sur les 2 jours pour 300 personnes (38%),
- les supports de communication, dont 28 panneaux, les affiches et le programme des Rencontres (16 %),
- l'enregistrement des Rencontres et la restitution en plénière (6 %),
- la découverte du territoire communautaire a été organisée pour 80 personnes la dernière journée des Rencontres en partenariat avec l'office du tourisme de la Communauté (2 %).

Les dépenses pour réaliser les actes des Rencontres, estimées à 10.000 euros en conception et impression, ont été proposées au budget 2008.

La Communauté d'agglomération met à disposition du Conseil de développement, en plus du budget, ses moyens logistiques, les locaux et prend en charge le personnel.

Par ailleurs, les moyens humains du service de la communication et des finances ont été sollicités. Enfin, la Communauté a offert l'ouvrage « Douce Banlieue » aux 77 Conseils de développement.

Bilan et perspectives

L'année 2008 sera marquée par le renouvellement du Conseil de développement. Il s'agit notamment de tendre vers un fonctionnement avec 80 membres, nombre nécessaire pour aborder dans l'année entre 6 et 7 thèmes de travail et produire les contributions dans de bonnes conditions.

Dans cette perspective, le Conseil de développement doit davantage faire connaître ses travaux, notamment en reprenant un cycle de Rendez-vous dans les villes. Il doit par ailleurs être attentif à attirer davantage de membres issus du monde du travail. Il souhaite :

- formaliser davantage le suivi des contributions et des avis, notamment à l'initiative des groupes de travail. L'objectif est d'apprécier la prise en compte des contributions du Conseil de développement par la Communauté d'Agglomération, dans la mise en œuvre par exemple des Plans Communautaires de l'emploi ou de l'Habitat. Il s'agit également de mesurer le chemin parcouru par le Conseil de développement dans sa capacité à co-élaborer les politiques communautaires ;
- inviter les membres à inciter d'autres personnes à candidater au Conseil de développement et formaliser davantage le parrainage des nouveaux membres ;
- viser une plus grande représentativité générationnelle de la société civile, notamment des jeunes. Plusieurs pistes sont à explorer : inviter des jeunes sur des questions ponctuelles, susciter des échanges avec des Conseils municipaux de jeunes existants notamment à Aubervilliers et Stains sur les productions du Conseil de développement ou sur des thèmes d'intérêt commun ;
- travailler davantage avec les réseaux de démocratie participative notamment des villes et des entreprises.

Conclusion

Après un échange sur les perspectives d'activités en Assemblée plénière le 27 septembre 2007, le bilan d'activités 2007 du Conseil de développement est débattu et validé en Assemblée plénière le 28 mars 2008. Après une présentation au bureau communautaire, le 18 juin 2008 et au Conseil Communautaire, il sera transmis à l'ensemble des élus des villes et de la communauté d'agglomération. Il sera communiqué largement auprès de la population dans le cadre du renouvellement du Conseil de développement.

Motion adoptée par les 80 Conseils de développement aux 8es Rencontres nationales des Conseils de développement



A l'occasion de leurs 8^{es} Rencontres nationales organisées à Saint-Denis avec le soutien de la Communauté d'agglomération de Plaine Commune les 29 et 30 novembre 2007 sur le thème « Solidarités et Territoires », les Conseils de développement des territoires de France communiquent et saisissent les responsables politiques et autres décideurs.

Espace de réflexion et d'échanges, les **Rencontres nationales** entendent valoriser l'action des Conseils de développement : comment travaillent-ils, comment communiquent-ils, comment leurs contributions sont-elles prises en compte ?

Les Conseils sont **forces de propositions** et portent une autre compréhension du territoire avec des regards croisés. En cela ils participent à l'élaboration d'un **projet partagé**.

Les Conseils de développement **coopèrent** à l'échelle départementale, régionale ou nationale, et même au-delà. Des **complémentarités** se construisent avec les autres instances de démocratie participative, comme les Conseils Economiques et Sociaux Régionaux, les Conseils et Comités de quartiers, et les associations avec lesquels s'organisent des travaux et des initiatives. Certains de leur valeur ajoutée, les Conseils souhaitent se connaître pour **mutualiser leurs pratiques** afin de contribuer à une bonne gouvernance des territoires.

Reflète et relaie de la **société civile dans sa diversité**, ils produisent des **contributions** fondées sur leur **expertise du quotidien**.

Les Conseils de développement sont en capacité d'apporter un **réel apport à la vision de la solidarité**, notamment en étant à l'**écoute de toutes les composantes de la société civile, y compris les plus « invisibles », les « sans voix »**.

Ils **interpellent également de façon transversale**, dans le souci d'un développement durable, l'**organisation souvent fragmentée des compétences des collectivités et administrations**, alors que la solidarité concerne toutes les politiques publiques dans les domaines du social, de l'emploi, de l'urbanisme, du logement, de la culture, du sport, des transports, etc.

En mettant l'accent sur la concertation pour l'élaboration des projets de territoires, ils permettent la construction d'un projet de territoire solidaire. La dynamique de développement d'un territoire sera d'autant plus forte que ce territoire sera plus solidaire.

La solidarité doit se vivre également entre territoires. A ce titre les Conseils doivent s'ouvrir et se mobiliser non seulement avec les territoires voisins mais aussi pour les solidarités internationales. La valeur première de cette mobilisation est la réciprocité.

Lors de cette rencontre nationale, les Conseils de développement, par la richesse des échanges, ont montré leur capacité à innover dans les démarches de démocratie participative.

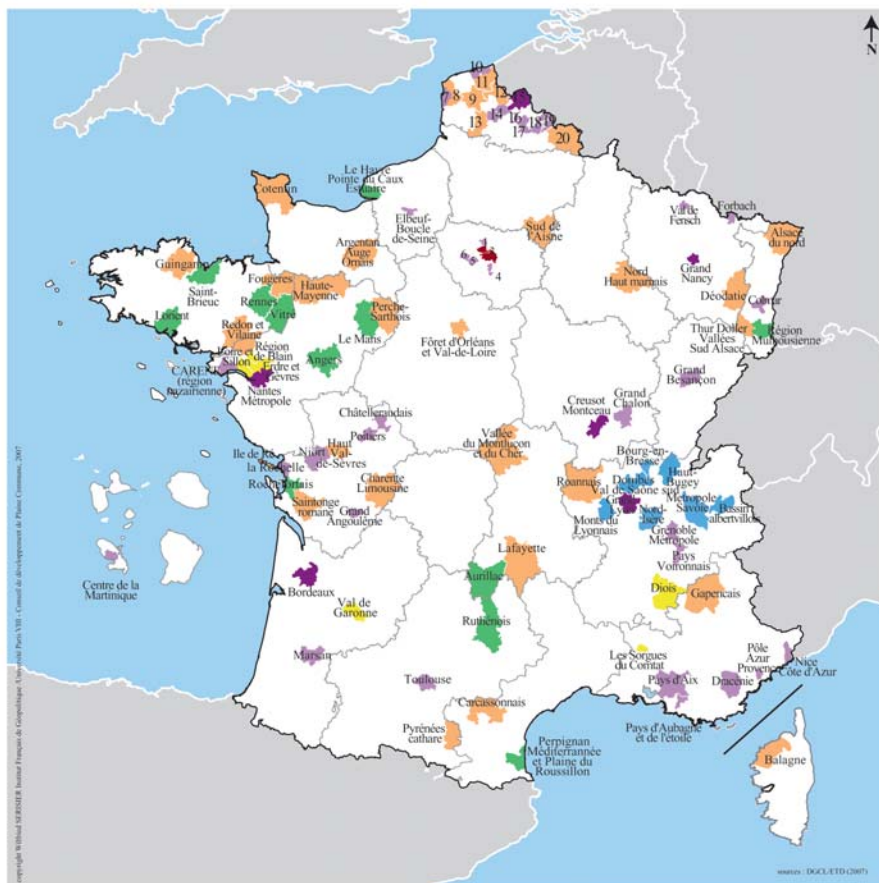
Les Conseils de développement mandatent la coordination nationale pour développer les échanges d'expériences et la mutualisation des savoir-faire, et pour rechercher les moyens et appuis à cette fin.








Les Conseils de développement, reflet de la diversité et de la richesse des territoires, interpellent les élus pour que leurs propositions soient entendues et contribuent réellement à enrichir les politiques publiques.

Pour la Coordination nationale des Conseils de développement

Françoise Carayon et Annick Poupart
Présidentes des Conseils de développement de Plaine Commune et de Saint-Quentin en Yvelines
Fait à Saint-Denis, le vendredi 30 novembre 2007

Les Conseils de développement aux 8èmes Rencontres nationales



1. Plaine Commune	7. Boulonnais	 Pays	 Communauté d'agglomération
2. CODEV de Paris	8. Pays du Boulonnais	 Pays et Communauté d'agglomération	 Communauté urbaine
3. CODEV du Val-de-Marne	9. Saint-Omer	 Communauté de communes	 Département
4. Seine-Essonne	10. Dunkerquois	 Divers (CDRA, Bassin...)	
5. Plateau de Saclay	11. Moulins de Flandre		
6. CODESQY Saint-Quentin-en-Yvelines	12. Coeur de Flandre		
	13. Ternois		
	14. Artois Comm.		
	15. Lille Métropole		
	16. Hénin-Carvin		
	17. Douaisis		
	18. La Porte du Hainaut		
	19. Valenciennes Métropole		
	20. Sambre-Avesnois		



Atelier 1 : les solidarités sociales, moteur de réduction des inégalités et source d'intelligence collective

Si le bien être se mesure
A travers l'endroit où on l'on vie
Je vous emmène voir l'envers du décor
L'inégalité sociale en coulisse, vous savez
Celle qui fait que face à elle
Et bien nos paupières coulissent.
Des populations minières,
Aux quartiers qu'ils ont rendus insensibles
Quand le chômage nous donne quelques
cours d' géographie
Indicateur de mal être, pourtant de bonheur
nous sommes tous
Imbibé, croyez moi je connais la
cartographie...de l'homme,
J'ai vu les indices du bien être, en barre
graphe
Alors laissez-moi-vous décrire la vérité à
travers ces quelques paragraphes
Moi qui pleurais quand je vins au monde
Aujourd'hui je comprends mieux pourquoi
Vous avez créé vos ghettos insalubres
De la part des oubliés du système je vous
Envoi leur salut,
Comprenez que sur mon CV, n'importe quoi !
J'ai mis la photo d'un pote, le prénom d'un
pote qui s'appelait François
Mais on m'a dit mon ami sache que
La France exporte mais n'importe pas !

Dedans j'ai/
Vu, en guise d'accueil des bidonvilles
Du port de Tanger,
L'hexagone qui paressait si beau,
À mes yeux est devenu un bidon vide
Cependant on s'accroche
Certains nous on redonner des ailes,
Nous on dit, vous êtes des nôtres, nous on
vous aide
Alors quand vînt la lumière
Je dû m'en aller, par ici, vous conter mon
humeur
A tous ces jeunes en échec scolaire
Je connais votre parcours par cœur
Sachez qu'après l'orage, ne vient que le soleil
Même si de plus en plus, on voit la misère
partout
Parce que je les ai vus,
Abandonner les études, errer sans une thune
Ne plus se comprendre, et méprisé les Educ'
Jusqu'à loger, dans ces abris de fortune
Aucune formation, fruit d'une mauvaise
orientation
Jeunesse en péril, à l'avenir fortuit
C'est formidable !
Quand on sait qu'ils sont les futurs garants
De notre confort minable
Quand la culture marie les uns
Elle délaisse les autres
Pourtant ca m'aurais intéressé
De voir ce que racontais Renoir, De Vinci ou
les autres...

Pour « la Dame de Cœur » Salä



Atelier n°2 : Pour mieux vivre ensemble sur un territoire, quelles initiatives des conseils de développement ?

« Le vouloir vivre collectif »

En tant que citoyen j'ai à mettre à mon actif
Une idée de la nation : le « vouloir vivre collectif »
Honnête et de renom venant d'Ernest Renan
Comme du cœur des citoyens ou des conseils de développement,
La solidarité doit structurer nos politiques
Soyez solides ou arrêtez ! Ca n'a rien de problématique.
Le conseil de développement ne doit pas être le censeur
De l'action de nos élus, mais leur moteur leur ascenseur.
Quels sont les initiatives pour qu'on puisse mieux vivre ensemble ?
Quels projets prévoient les conseils ? Quels sont les idées qui rassemblent ?
On a la charte individuelle territoire entreprise,
Seulement est-elle effective face au chômage et son emprise ?
L'un des enjeux de nos conseils serait le développement durable,
Miser sur des idées propres, ne pas s'enliser dans le sable.
Lisez donc dans nos messages qu'on préconise une ouverture,
Dans des espaces, des lieux de vie, fait de nature, fait de verdure,
Misons sur la diversité et sur nos gens des C.A.T,
Pour combler le retard il va falloir se hâter !
De toutes les origines, des juniors aux seniors,
Puisons dans les forces vives de ces mondes qui s'ignorent,
Pour contrer la crise du logement et les loyers en hausse,
Car dans l'établissement des jeunes il y a comme un os !
Le recours aux associations doit peser dans les instances,
Et les conseils de développement y ont un droit à l'ingérence.
La solidarité ne relève pas d'un monopole,
Alors soyons actifs, on a tous à jouer un rôle.
La force de nos propositions doit appuyer les politiques,
Pas dans le communautarisme... Agir ensemble, c'est juste une question d'éthique !

Pour la « Dame de Cœur » Loubaki



Atelier 3 : Aménagement du territoire et solidarités, quelles contributions des conseils de développement ?

Aménageons les territoires pour une solidarité commune
Entre jeunes et vieux, entre terre et cieux,
Mesdames et Messieurs,
Pour ceux auxquels il manque la mobilité d'un bras
Comme pour ceux qui dorment dehors sans couverture, ni draps

Analysez et vous verrez que le zoom aura du mal à cibler,
Comment peser quand on n'a pas les mêmes égalités de chance
Quand certains sont en haut de l'échelle, à profiter,
Et les autres sont seuls face au sous-sol dans la déchéance

Prenez les décisions importantes dans un cadre serein
Pour faire aboutir les projets pour nos concitoyens
Se serrer les coudes entre conseillers et décideurs
Je pense que c'est le seul moyen pour un peu de bonheur

Prendre des décisions avec les habitants de son entourage
Cela revient à être droit et avoir du courage
Nous sommes tous des citoyens de ce territoire
Alors marchons tous dans la bonne allure, embellissons le trottoir

Pour la « Dame de Cœur » SCOR-P



**Atelier 4 : La solidarité à tous les étages,
Quelles coopérations entre les Conseils de développement ?
Sur quels territoires ?**

Agir ensemble apparaît être nécessaire autant te demander à quels citoyen in sert ?
Conseil de developpement en quête de légitimité,
Citoyens motivés pourtant en moyen limités,
De toutes leurs questions je vais vous faire un étalage,
C'est juste qu'entre les conseils on sent comme un décalage

Il y a comme un pluralisme, mais les communautés s'ignorent
Comment trouver une solution, sans un dialogue j'en perds le nord

Et la société civile a des besoins à faire savoir
Trouver les solutions doit faire partie de vos devoirs

De voir, mon regard c'est arrêté
Au regard, des trop grandes disparités

Faut-il une vision transversale pour une meilleure appréhension des signes faibles ?
Sans votre soutien, les projets ne resteront que fables.

Pour que ça aille, nul besoin de marcher jusqu'à Versailles ;
Marchons juste ensemble, ou avançons sur de bons rails !

Pour la « Dame de Cœur » Sabrina



Atelier 5 : Les solidarités internationales, Un nouvel enjeu pour les Conseils de développement ?

Écoutons les cris du Crid et ces quelques lettres
CRID
Conseil Information et Développement
Écoutons les cris du Crid et ces quelques lettres
CRID
Conseil Information et Développement
C'est vrai que pour l'instant on est plutôt moyen au
niveau des moyens
L'enjeu est d'avenir pour voir venir
Une coopération entre Paris et Johannesburg
Prenons donc les paris que la France n'est pas
sourde
L'enjeu est d'avenir pour voir venir
Une coopération entre Bordeaux et Bamako
Ouvrons nos deux bras et mettons nous du baume
au cœur
Nous ne sommes pas les seuls donneurs, mettons
donc un point d'honneur
A ne pas privilégier les points de vue du Nord
Il nous faut observer toute la culture du Sud
Et disons bien aux dissidents qu'on ne sommes
pas les seuls qui décident
Ayons des mots critiques pour nos systèmes
démocratiques
Qui pense que notre solidarité s'oppose à une
solide aridité
Ayons des mots critiques pour nos systèmes
démocratiques
Qui pensent que notre solidarité s'oppose à une
solide aridité
Selon divers membres des conseils de
développement, on a pas mal de flops
De plans qui partent à la flotte, mais il faut en
parler pour ne pas que tout ça soit de la flûte
Dans les conseils de développement il y a, peu
d'élus mais beaucoup d'élan
Beaucoup de sujet qui délient des langues, mais il
faut qu'il y ait des liens,
Des liens avec les élus pour développer les choses

Il faut que le réseau se constitue, car il y a 100.000
réseaux et 100.000 raisons
De faire un réseau pour une seule raison
Il faut parfois 100.000 bénévoles pour une bonne
nouvelle
Coopération Nord / Sud : quand on vend des
navettes militarisées en Afrique du Sud

Disons bien qu'on n'est pas neutre sur ce qui se
passe là-bas
Menons dans les territoires des actions bien plus
terre à terre

Il y a, pas assez d'humanitaire, et trop d'homme à
terre
Trop de discours de donateur qui voudrait donner
tort
Dans les conseils de développement, il y a, peu
d'élus et beaucoup d'élan,
Il faut des gens compétents, pas des gens cons
pétants, plus haut qu'leur cul
J'ai vu dans cette salle des gens chercher des idées
J'ai vu dans cette salle des gens chercher de la
matière
J'ai vu dans cette salle des gens décidés
A faire tout leur possible afin de changer la terre
En France on n'a pas la canne à sucre du Brésil
pour faire avancer nos voitures
Mais on a d'autres richesses, il faut préserver la
culture
Les conseils de développement ont une marge de
manœuvre
De nombreux membres sont aussi présidents
d'association
Ils sont donc sur le terrain et peuvent fédérer, avoir
de l'influence
Peut être plus que l'exécutif, qui n'est pas toujours
sur le terrain
Trop de projet s'arrêtent faute de compréhension
Trop de timidité et trop d'appréhension
Besoin de connaissance sur ce qui se passe ailleurs
Devoir d'ouvrir les yeux sur un monde meilleur
J'ai vu des gens venir pour échanger des idées
J'ai vu des gens venir ici pour trouver de la matière
Des gens de Nantes Nancy Bordeaux d'ailleurs ou
de Lille
Des gens qui tentent, ici, de se bouger pour
changer leur ville.

Pour la « Dame de Cœur » Flo